

**DELIBERATION N° 119/2011  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 11 mai 2011**

**Désignation des établissements dits « mutualisateurs »**

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 452-4, L. 452-5-3° et D 452-1 à D 452-21 ;
- Vu la délibération n°16/2007 du Conseil d'administration de l'AEFE du 12 décembre 2007 adoptant la charte de l'enseignement français à l'étranger ;
- Vu la délibération n°100/2010 du Conseil d'administration de l'AEFE du 25 novembre 2010 autorisant la directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger à signer des accords de partenariat avec les établissements homologués afin de mettre en oeuvre la charte de l'enseignement français à l'étranger.

Le Conseil d'administration fixe la liste des établissements mutualisateurs comme suit :

- Lycée Paul Claudel d'Ottawa : zone Amérique du Nord,
- Lycée Pasteur de Bogota : zone Amérique Centrale Caraïbes,
- Lycée Mermoz de Buenos Aires : zone Amérique du Sud,
- Lycée Jules Verne de Johannesburg : zone Afrique Australe et Océan Indien,
- Lycée français de Tananarive : zone Madagascar,
- Lycée Guébré Mariam d'Addis Abeba : zone Afrique Orientale,
- Lycée Montaigne de Cotonou : zone Afrique Centrale,
- Lycée Mermoz de Dakar : zone Afrique Occidentale,
- Lycée Descartes de Rabat : zone Maroc,
- Lycée Pierre Mendès France de Tunis : zone Mahreb Est – Machrek,
- Lycée Louis Massignon d'Abu Dhabi : zone Moyen-Orient et Péninsule Indienne,

- Grand Lycée franco-libanais de Beyrouth : zone Proche-Orient,
- Lycée Jean Monnet de Bruxelles : zone Europe du Nord Ouest,
- Lycée français de Prague : zone Europe Orientale et Scandinave,
- Lycée français de Barcelone : zone Europe Ibérique,
- Lycée Chateaubriand de Rome : zone Europe du Sud Est,
- Lycée Jean Renoir de Munich : zone Europe Centrale,
- Lycée français de Pékin : zone Asie Pacifique.

Cette liste pourra être révisée en fonction des nécessités.

La présente décision entre en application le premier septembre 2011.

Nombre de votants : **24**

Pour : **21**

Contre : /

Abstentions : 3

Fait à Paris, le 11 mai 2011

Le président du conseil  
d'administration de l'AEFE

  
Christian MASSET